

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

P. O. Box 3243, Addis Ababa, Ethiopia Tel.: (251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 519321
Email: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ
581^{ÈME} RÉUNION

ADDIS ABÉBA, ETHIOPIE
9 MARS 2016

PSC/PR/BR.(DLXXXI)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 581^{ème} réunion tenue le 9 mars 2016, a suivi une communication du Commissaire à la Paix et à la Sécurité sur les derniers développements de la situation en Guinée-Bissau.

Le Conseil, rappelant la décision prise par la Conférence de l'Union lors de sa 26^{ème} session ordinaire tenue à Addis Abéba, les 30 et 31 janvier 2016, a réitéré sa grave préoccupation face à la crise institutionnelle en Guinée-Bissau. Le Conseil a également exprimé sa préoccupation face aux risques que cette crise fait peser sur la situation politique et sécuritaire encore fragile, ainsi que sur les efforts de redressement économique et social du pays. Le Conseil a noté que les divergences qui sont apparues entre les principaux responsables des institutions de l'Etat, en plus de celles liées à l'interprétation des dispositions de la Constitution relatives aux pouvoirs respectifs du Président de la République et du Premier ministre, sont de nature à fragiliser encore davantage le processus de stabilisation en Guinée-Bissau. À cet égard, le Conseil a déjà noté les difficultés dont cette situation est porteuse pour le fonctionnement de l'administration publique et les activités économiques, ainsi qu'un certain regain d'insécurité et d'agitation sociale dans la ville de Bissau.

Le Conseil a instamment demandé aux acteurs politiques, ainsi qu'à l'ensemble des autorités politiques et militaires de la Guinée-Bissau, de faire preuve de la plus grande retenue et d'un sens élevé des responsabilités, en vue de trouver, par le dialogue et la concertation, les solutions les meilleurs à leurs divergences politiques, afin de préserver les acquis encore fragiles enregistrés grâce aux efforts de consolidation de la paix et de reconstruction post-conflit, avec l'appui des pays de la région, de l'UA et de la communauté internationale dans son ensemble.

Le Conseil a souligné l'importance que revêt le respect de la Constitution, et a marqué sa disponibilité à soutenir, le cas échéant, une révision constitutionnelle qui permettrait de clarifier les dispositions qui sont source d'interprétations divergentes. Le Conseil a réitéré l'appui de l'UA à l'élaboration d'un Pacte de stabilité et au processus d'organisation d'une conférence sur la réconciliation nationale.

Le Conseil s'est félicité des efforts entrepris par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), notamment à travers l'action de son Président en exercice, le Président Macky Sall du Sénégal, et l'ancien Président Olusegun Obasanjo du Nigéria. Le Conseil s'est également félicité de la visite que vient d'effectuer le Conseil de sécurité des Nations unies en Guinée-Bissau. Le Conseil a, en outre, pris note avec appréciation des initiatives prises par la Communauté des Pays de Langue portugaise (CPLP) en faveur de la paix et de la stabilité en Guinée-Bissau.

Le Conseil a convenu d'entreprendre immédiatement une visite en Guinée-Bissau en vue d'évaluer la situation et d'identifier les voies et moyens par lesquels il peut contribuer au règlement de la crise institutionnelle et à la stabilisation durable de la Guinée-Bissau.

Le Conseil a convenu de rester saisi de la question.